

Module 5 : Choisir son modèle de projet citoyen, stratégie juridique et financière

Formation dédiée aux liens entre le montage juridique, la gouvernance et le montage financier des projets citoyens d'EnR et à la place que les collectivités et les habitants peuvent prendre dans ces montages.

Quels sont les objectifs du module 5 ?

- Comprendre la logique de financement de projet et le recours à une société de projet
- Connaître les différents statuts juridiques des sociétés de projets et les différents véhicules juridiques pour les habitants et les collectivités
- Comprendre les impacts des choix juridiques sur la gouvernance et le modèle économique du projet
- Bâtir une stratégie de financement participatif et choisir le montage ad hoc

A qui s'adresse le module 5 ?

Pour être pleinement profitable, cette session devrait venir après le module 1. Cette session concerne :

- Les porteurs de projets (collectifs d'habitants, agriculteurs, ...) avec une dynamique avancée sur la faisabilité du projet
- Les élus et chargés de mission des collectivités territoriales
- Les structures d'accompagnement des projets

Par qui est animé le module 5 ?

- Un ou plusieurs spécialistes de l'émergence et du développement de projets d'énergies renouvelables (maîtrisant les montages juridiques et financiers) à l'échelle locale agissant avec des collectivités et des citoyens sur des cas concrets
- Le témoignage d'un juriste (en vidéo conférence)



Comment est animé le module 5 ?

- Outils d'animation utiles aux participants pour l'application pratique des connaissances, favorisant l'échange (questions/réponses) et le partage des expériences entre participants
- Utilisation de nombreux exemples de réalisations et retours d'expérience
- Travail en groupe, mise en situation sur des cas pratiques
- Échanges en vidéos avec un spécialiste juridique
- Support ludique sur le montage juridico-financier



- Les supports de formation seront disponibles en version numérique à l'issue de la formation

Module 5, demandez le programme !

Accueil / Introduction

**Définition du financement de projet, d'une société de projet et ses contraintes financières
Comparaison des véhicules : la SAS, à la SCIC et à la SEM**

Avantages / inconvénients, opportunités/contraintes

- Impacts sur la gouvernance
- Impacts sur le financement
- Place des citoyens : quels véhicules pour l'intermédiation ?
- Support ludique sur le montage juridique

Élaboration et rédaction des statuts de SAS / de SCIC

- L'architecture générale et le contenu des statuts
- Les clauses sensibles des statuts
- Le pacte d'actionnaires
- Mise en situation : mise en dessin de gouvernances de projets

Selon les besoins des participants, nous apporterons une veille juridique sur les sujets suivants : tarifs d'achats, règles de la CRE, compétences des collectivités.

Conclusion, évaluation de la session et partage des acquis

Comment participer à une session “collective” module 5 ?

Sauf exception, les sessions ont lieu à Paris. Pré-inscrivez-vous. Une fois le nombre de personnes requises pour assurer l'équilibre économique de la session, nous définissons ensemble la meilleure date. Pour vous pré-inscrire, [cliquez ici](#)

Je suis professionnel, membre d'une associations de référence ou d'une collectivités

Tarif par personne : 600€ net de taxe, supports de formation et déjeuners compris.

L'Institut négaWatt est partenaire de nos sessions. Cela permet aux salariés du privé ou de l'ESS de bénéficier d'une éventuelle prise en charge dans le cadre du plan de formation professionnelle.

Je suis membre d'un collectif de citoyens porteur de projet

Grâce à nos partenariats le tarif par personne est ramené à 100€ (net de taxe, supports de formation et déjeuners compris)

Valable pour tous les adhérents d'Énergie Partagée et des Réseaux Régionaux Partenaires qui ne peuvent faire jouer leur droit au plan de formation professionnelle.

Une fois la date définie et les pré-inscriptions confirmées, le module est visible dans le planning des formations pour des inscriptions complémentaires

Comment organiser ou participer à une session “sur-mesure” module 5 ?

Collectivités, élus, professionnels ou associations de référence, si vous êtes plusieurs d'une même structure à vouloir vous former, vous pouvez choisir organiser une session “sur-mesure”. Nous vous mettons à dispositions nos formateurs qui peuvent également adapter le contenu à vos besoins spécifiques.

Le coût forfaitaire pour la journée est de **1750€**. Ce tarif est net de taxe, il comprend le temps de préparation et d'exécution de la session, le transport et la mise à disposition des supports de la formation.

Collectif citoyen porteur de projet, certaines sessions “sur-mesure” organisées dans votre région peuvent vous être ouvertes à des conditions très abordables. Regardez dans le planning des formations !



Pour vous renseigner sur les sessions “sur-mesure” (organisation ou participation) ou sur tout ce qui concerne les formations, n'hésitez pas à contacter Julien Arnauld

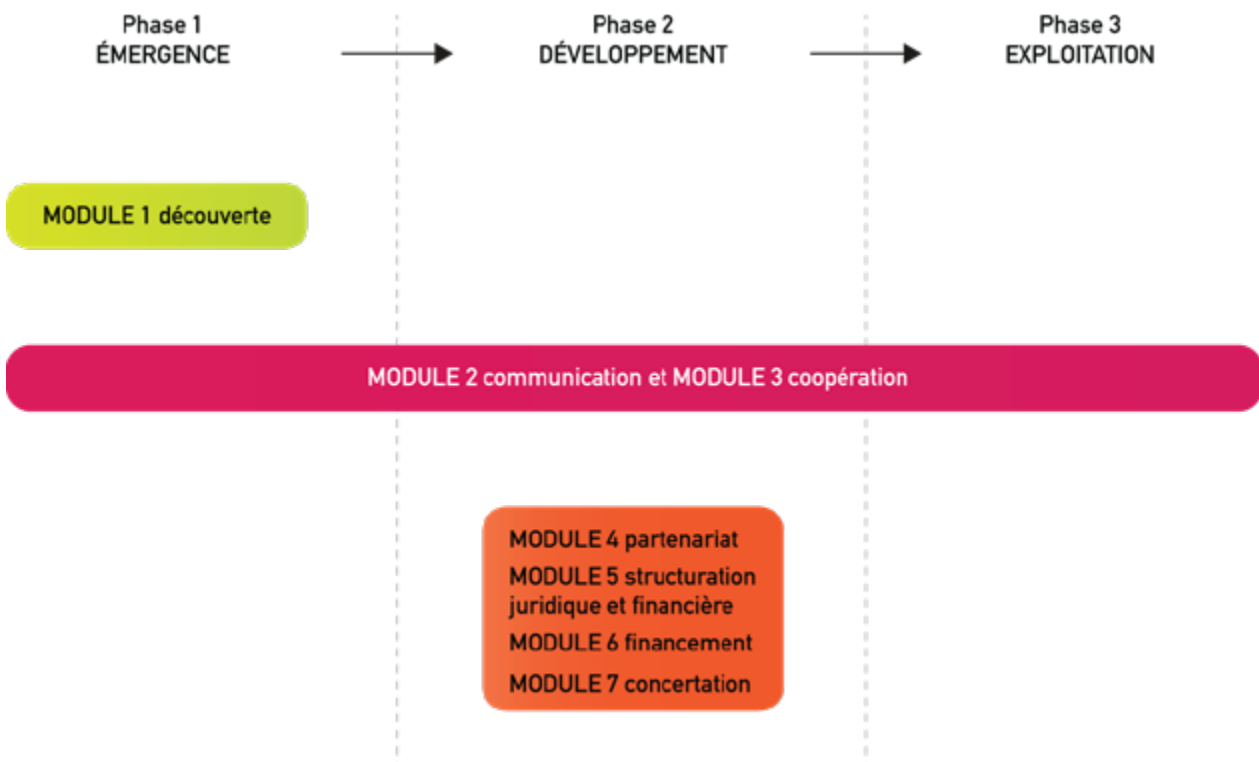
- T : 06 10 14 77 19
- M : julien.arnauld@energie-partagee.org

7 modules d'une journée pour une formation continue

Les formations Énergie Partagée s'adressent aux porteurs de projets, professionnels, agents et élus de collectivité territoriale. Elles permettent de monter en compétence à tous les niveaux de la réalisation ou du soutien d'un projet de territoire.

- **Module 1** : Les projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables de A à Z
- **Module 2** : Mobiliser, fédérer, collecter sur un projet territorial d'énergie renouvelable
- **Module 3** : Organisation et dynamique de groupe
- **Module 4** : Co développement, comment reprendre la main sur les projets d'EnR de territoire de taille industrielle ?
- **Module 5** : Choisir son modèle de projet citoyen, stratégie juridique et financière
- **Module 6** : Comprendre les mécanismes de financement des projets d'EnR de territoire
- **Module 7** : Concertation avec le territoire, outils et méthode pour les porteurs de projets

7 modules en phase avec votre projet



7 modules pour 3 parcours de formation thématiques

